

MM. Candèze, De Reul, Gillon, Greiner, L.-L. De Koninck et Weyers, chacun 1 voix.

En conséquence, MM. Malaise et Purves sont proclamés conseillers.

Il est procédé à un ballottage entre les six membres qui ont obtenu le plus de voix sans atteindre la majorité. Le nombre des votants étant 24 :

M. Houzeau	obtient 13 suffrages.
M. De la Vallée	» 11 »
M. Jochams	» 10 »
MM. Habets et Rutôt, chacun	» 6 »
M. Dugniolle	» 2 »

En conséquence, MM. Houzeau et de la Vallée-Poussin sont proclamés conseillers.

La séance est suspendue à 2 1/2 heures, puis reprise à 4 heures. L'assemblée adopte les chapitres IV et V des statuts, ainsi que les *dispositions transitoires*. Elle autorise en outre le Conseil à disposer des fonds nécessaires pour les impressions, etc., au mieux des intérêts de la Société, et elle décide que le trésorier fera recouvrer les cotisations par la poste.

La séance est levée à 6 heures.

Séance du 15 février 1874.

Présidence de M. DE KONINCK, président pour 1874.

Sont présents : MM. L.-G. De Koninck, président, A. Briart, A. Bernimolin, E. Charlier, C. Cochetoux, Couharewitch, P. Davreux, A. Dejardin, C. de la Vallée-Poussin, Fr. Dewalque, L. Donckier, A. Firket, F. Gindorff, E. Humblet, L.-L. de Koninck, I. Kupfferschlaeger, Lebrun, G. L'Hoest, O. Loiseau,

D. Marcotty, H. Mativa, A. Ophoven, A. Rutot, F. Van Roy et G. Dewalque, secrétaire-général.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 janvier 1874, est lu et approuvé.

Par suite des adhésions reçues depuis la dernière séance, M. le président proclame membres de la Société :

MM. G. ARNOULD, ingénieur principal au corps des mines,
4, rue des Passages, Mons.

G. BIA, ingénieur de la Société du Couchant du Flénu,
Quaregnon.

C. BLANCHART, ingénieur, 32, rue Stévin, Bruxelles.

E. BOULANGER, ingénieur, Châtelineau.

E. BOVEROULE, ingénieur, Morlanwelz, par Mariemont.

BRUNIN, ingénieur, directeur du charbonnage du Bas-
Flénu, Quaregnon.

A. CAMBRÉSY, ingénieur, directeur de la Société
l'Olympe, Athènes.

E. CARLIER, ingénieur au chemin de fer Grand-Cen-
tral-Belge, Charleroi.

CHEVRON, ingénieur, professeur à l'Institut Agricole,
Gembloux.

C. COUSIN, membre de la Société Malacologique de
Belgique, 12, rue du Gouvernement, Mons.

T. DEBY, industriel, 6, rue Neuve-Ste-Gudule, Bru-
xelles.

L. DECAMPS, docteur en sciences naturelles, 41, rue
Sommeleville, Verviers.

A. DEJARDIN, capitaine du génie pensionné, 24, rue
Dartois, Liège.

G. DELADRIÈRE, ingénieur de la Société des Produits,
Flénu, par Jemmapes.

T. DELBASTAILLE, pharmacien, 34, rue du Pont d'Avroy,
Liège.

- MM. J. DENEYST, ingénieur, industriel, Rebaix, par Ath.
J. DESSANT, ingénieur, Morlanwelz, par Mariemont.
O. DESTEXHE, ingénieur, Morlanwelz, par Mariemont.
R. DE SÉLYS-DE BRIGODE (baron), rentier, 36, boulevard de la Sauvenière, Liège.
L. DEVOS, ingénieur, Mariemont.
A. d'OTREPPE DE BOUVETTE, conseiller honoraire des mines, président d'honneur de l'*Institut archéologique liégeois*, 20, boulevard de la Sauvenière, Liège.
E. DUBOIS, pharmacien, Ougrée.
L. DUDICQ, ingénieur du charbonnage de Bascoup, Bascoup, par Chapelle-lez-Herlaimont.
G. DUMON, inspecteur-général des ponts et chaussées, 29, rue Joseph II, Bruxelles.
F. DUPONT, ingénieur, 59, rue du St-Esprit, Liège.
A. DUPONT-RUCLoux, ingénieur, 46, rue des Augustins, Liège.
H. DURAND, ingénieur de la Société de Crachet-Picquery, Frameries.
V. DWELSHAUVERS-DERY, ingénieur, chargé de cours à l'université de Liège, Herstal.
J. FAYN, ingénieur, directeur-gérant de la Société pour la fabrication du gaz, 49, rue des Augustins, Liège.
A. FÉTIS, ingénieur, directeur-gérant de la Société des mines et usines du Rhin et du Nassau, Aix-la-Chapelle (Prusse).
FIÉVET, ingénieur, Bascoup, par Chapelle-lez-Herlaimont.
L. FRANÇOIS, directeur du charbonnage de Belle-et-Bonne, Quareguon.
A. GÉRARD, ingénieur, Morlanwelz, par Mariemont.

- MM. M. GÉRIMONT, ingénieur, directeur de la Société des mines de Lovegnée, Huy.
- C. GERNAERT, ingénieur, 44, rue des Clarisses, Liège.
- V. HAMAL, ingénieur, 9, rue du Laveu, Liège.
- E. HENNEQUIN, capitaine d'état-major, professeur à l'École de guerre, 8, rue de l'Angle, Bruxelles.
- H. HUBERT, ingénieur au corps des mines, 4, rue de la Réunion, Mons.
- G. LAMBINON, rentier, 11, rue Ste-Marie, Liège.
- L. LAPORTE, directeur-gérant de la Société des Produits, Flédu, par Jemmapes.
- L. LE BRUN, ingénieur, 54, Adalbert's Steinweg, Aix-la-Chapelle (Prusse).
- L. LECOQ, directeur de la houillère du Bois-d'Avroy, 81, rue du Bois-d'Avroy, Liège.
- N. LEQUARRÉ, professeur à l'Athénée, 31, rue André-Dumont, Liège.
- A. MANGIN, notaire, Mons.
- F. MAZY, directeur-gérant du charbonnage de la Batterie, Liège.
- J. MONOYER, ingénieur, directeur-gérant de la Société des charbonnages du Val-Benoît, Liège.
- J. ONSMONDE, ingénieur, directeur des charbonnages de Patience et Beaujonc, Ans.
- E. PAQUES, pharmacien, 13, rue de l'Université, Liège.
- M. PASSEBOIS, ingénieur, Morlanwelz, par Mariemont.
- L. PÉRARD, ingénieur, professeur à l'Université, 81, rue du Paradis, Liège.
- A. PÉTERMAN, directeur de la Station agricole, Gembloux.
- PETIT, ingénieur du charbonnage de Maurage, Maurage, par Braquegnies.
- E. PETITBOIS, ingénieur, Morlanwelz, par Mariemont.
- J. REUL, ingénieur aux charbonnages de Courcelles-Nord, Courcelles.

A. SADOINE, ingénieur de la Société Cockerill, Seraing.

P. SAUVAGE, ingénieur, directeur-gérant de la Société de Servanac et St-Antonin, St-Antonin (France — Tarn-et-Garonne).

SOUPART, sous-ingénieur de la Société de Crachet-Picquery, Frameries.

F. VAN ROY, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, 45, rue Varin, Liège.

WOLFF, major d'artillerie, sous-directeur de la fonderie de canons, 73, quai de Longdoz, Liège.

M. le secrétaire-général donne lecture d'une lettre par laquelle M. d'Omalius-d'Halloy remercie pour l'adresse qui lui a été envoyée au nom de la Société.

M. le secrétaire-général donne quelques renseignements sur les publications. Jusqu'à décision ultérieure, les *Procès-verbaux*, paraissant aussitôt que possible après chaque séance, seront distribués aux membres *comme tirés à part, ne faisant pas partie du volume des Annales*. Ils porteront la convocation pour la séance suivante. L'espace qui resterait libre à la fin de la feuille, pourra recevoir les avis et demandes des membres.

Ces procès-verbaux seront reproduits pour former le *Bulletin*, où ils paraîtront *par feuilles entières*, sur papier de meilleure qualité, après changement du titre, suppression des avis, etc. Chaque livraison renfermera, s'il y a lieu, une ou plusieurs feuilles des *Mémoires*, avec pagination particulière en chiffres arabes. Il en sera de même pour la *Bibliographie*.

Les *Statuts* vont être tirés à part et distribués avec la prochaine livraison.

La distribution du diplôme viendra ultérieurement.

M. Briart propose d'y faire figurer la statue de Dumont.

M. le secrétaire-bibliothécaire dépose sur le bureau les ouvrages offerts à la Société (V. à la *Bibliographie*). Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le professeur De Koninck offre à la Société un exemplaire de la 2^e partie de ses *Recherches sur les animaux fossiles*, comprenant la *Monographie des fossiles carbonifères de Bleiberg en Carinthie*, ainsi que quelques autres de ses publications récentes. — Remerciements.

M. le secrétaire-général fait connaître que le bureau a reçu de MM. A. Thielens, T. Lefèvre et C. Van Volxem une lettre accompagnée de la présentation de seize membres correspondants. Il regrette qu'aucun des signataires ne soit présent; mais il demande à la Société la permission d'ajourner la lecture des présentations, afin qu'on ne soit pas obligé à nommer lors de la prochaine séance. Il fait remarquer que, le nombre des membres correspondants étant limité, il importe de procéder à ce choix avec maturité, de manière à pouvoir tenir compte de tous les titres et de toutes les nationalités.

M. le président insiste sur ces considérations; et sur l'observation de M. Fr. Dewalque qu'il conviendrait de ne pas nommer d'emblée à toutes les places, il ajoute que le bureau, après mûr examen, est disposé à proposer à la Société de ne nommer en ce moment qu'aux deux tiers des places créées par les Statuts.

L'assemblée se range à cet avis, et elle décide, sans opposition, que les présentations actuelles ne seront pas lues, et que *les membres qui auraient des candidats à proposer, sont priés de les faire connaître* à M. le secrétaire-général avant la prochaine séance, dans laquelle on examinera les titres des candidats. A la séance d'avril auront lieu les élections de vingt membres honoraires et de quarante correspondants.

L'assemblée décide ensuite qu'une feuille de présence sera signée à chaque séance, et que les noms seront reproduits au procès-verbal.

M. L. L. De Koninck développe ensuite la proposition suivante :

« La *Société géologique de Belgique* publiera un catalogue raisonné des espèces minérales qui se rencontrent en Belgique. »

« Ce catalogue formerait le résumé de nos connaissances actuelles sur ce sujet ; grâce à la réunion de nos efforts, il pourrait être beaucoup plus complet que tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour.

Le mode d'exécution à adopter pourrait être le suivant :

Un des membres de la Société serait chargé du travail de rédaction ; il aurait à collationner les différentes publications dans lesquelles il est question de minéraux belges. Une note insérée au *Bulletin* inviterait tous nos confrères à lui communiquer, dans un délai à fixer, les renseignements qu'ils possèdent.

Il faudrait déterminer la classification et la nomenclature à adopter : je proposerais celles de Dana. La nomenclature adoptée par Dumont serait indiquée comme synonymie.

Le confrère chargé de la rédaction soumettrait à la Société le plan qu'il se proposerait de suivre.

Une commission de trois membres serait chargée de revoir le travail avant de le livrer à l'impression.

Il serait bon de ne pas s'arrêter strictement aux limites topographiques du pays, mais d'indiquer dans le catalogue les espèces intéressantes qui se rencontrent à peu de distance de nos frontières, telles que celles du gisement calaminaire de Moresnet et celles du terrain ardennais et des filons plutoniens de la Meuse française. »

A la suite de cette communication, divers membres font remarquer qu'il n'y a pas lieu pour la Société d'intervenir dans ce travail, surtout pour choisir un membre auquel